

## Note : Soutien financier pour les salons et les manifestations régionaux

### Principes :

- La Fondation Xavier Bernard, fidèle aux orientations définies (*et mises en œuvre en son temps par son mécène*), attache un intérêt particulier aux actions de diffusion, de démonstration, de vulgarisation, et d'innovation, dans le domaine agricole et rural ;
- A ce titre, elle peut soutenir, soit pour des prix ou des récompenses réguliers, soit pour des actions nouvelles à l'intérieur des manifestations et demandant un accompagnement dans leur phase de lancement ;
- Son intervention financière sur les prix et récompenses doit être identifiée lors de la remise physique du prix. En aucun cas, la Fondation est sponsor du fonctionnement ;
- En dehors des prix, le soutien aux actions nouvelles n'a pas vocation à se pérenniser : si **l'action est viable, elle doit trouver son financement au bout de quelques années** ;
- Enfin, la Fondation souhaite un équilibre entre les différentes manifestations sur ses quatre départements d'intervention.

### Modalités :

- La structure organisatrice saisit la Fondation sur la conception du projet, très en amont de la manifestation ; 6 mois avant seraient souhaitables ;
- La proposition de l'organisateur fait expressément état du projet demandant à être soutenu :
  - Public ciblé,
  - Nombre prévu de récompenses ou prix, et niveau envisagé,
  - Modalités de remise,
  - Budget global de l'action, et aide sollicitée.
- Une position de principe sera donnée dès la réunion de Bureau suivant la réception, mais l'accord définitif est donné par le Conseil d'Administration (réunion en juin et décembre) ;
- La Fondation participe à la remise des prix à l'aide de ses outils de communication ;
- A l'issue de la manifestation, une note, accompagnée de photos, sera fournie à la Fondation en vue de la publication sur son site Internet.

**Mise à jour** : suite au Bureau du 17 mars 2022